



MISE EN LIGNE LE 21-12-2023

**POLICE
MUNICIPALE**

**ARRETE MUNICIPAL
PERMIS DE DETENTION D'UN CHIEN DE 2^{ème} CATEGORIE**

PL/IE
APM 11/0246

PERMIS N°038/2010
DELIVRE A Charline LEBRAS
DATE DE LA DELIVRANCE : 18 février 2011,

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2,

VU le code rural et notamment les articles L.211-11, L.211-12, L.212-13, L.212-13-1, L.212-14, L.212-10 et suivants,

VU la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux,

VU l'arrêté interministériel du 27 avril 1999 établissant la liste des types de chiens susceptibles d'être dangereux,

VU l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du code rural,

VU le décret n° 2008-1158 du 10 novembre 2008 relatif à l'évaluation comportementale des chiens prévue à l'article L.211-14-1 du code rural et à son renouvellement,

VU les documents fournis par Charline LEBRAS

propriétaire détenteur (1) du chien dénommé CARLA
Agé de 5 ans de sexe Femelle de type **AMERICAN TAFFORDSHIRE TERRIER**

VU les pièces énumérées ci-dessous, produites à l'appui de la demande, conformément aux exigences de l'article L.211-14 du code rural, soit :

- L'identification du chien : tatouage ou transpondeur n° 250269602107605 en date du 22/08/2007
- Le certificat vétérinaire de vaccination antirabique du chien en date du 03 F2VRIER 2011
Délivré par Clinique vétérinaire Côte de Beauté -107 Bd de la Côte de Beauté-17640 VAUX SUR MER
- L'attestation d'assurance délivrée le 23/09/2010 (validité du 21/09/2010 au 31/08/2011
Par (2) AXA ASSURANCES -7rue des Bains-Royan date d'échéance 21 septembre
- L'attestation d'aptitude délivrée le 15/02/2011 à Grézac (17)
Par (3) EURL LE CANIDE DE L'OLIVIER 19 route du Gagnon-17120 GREZAC
- Les résultats de l'évaluation comportementale du chien qui est classé au niveau (4) Ide risque de dangerosité
Effectué par Dr Erice LEBON Carrefour Bonne Nouvelle-17120 COZES vétérinaire agréée par arrêté préfectoral.

ARRETE

Article 1^{er} : il est délivré un permis de détention à : Charline LEBRAS
Demeurant à 51 rue des Amandiers à 17200 ROYAN détenteur propriétaire du chien (1)
Dénommé CARLA née le 23 juin 2007 de sexe Femelle
Numéro d'identification du chien 250269602107605 race AMERICAN STAFFORDSHIRE
Catégorie du chien : 2^{ème} catégorie

Article 2 : Mademoiselle Charline LEBRAS est tenue une fois le permis accordé :
Y à tenir en permanence à jour la vaccination antirabique du chien ainsi que l'assurance garantissant sa responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal
Y et à renouveler l'évaluation comportementale du chien selon le niveau de risque de dangerosité de ce dernier, conformément aux conclusions du vétérinaire et à l'article D.211-3-3 du code rural.

Article 3 : En cas de changement de commune de résidence le titulaire du présent permis devra le présenter à la mairie du nouveau domicile.

Fait à ROYAN le, 18 février 2011
Certifié exécutoire
En vertu de l'article L.2131-3
du Code Général des Collectivités
Territoriales
le 21 février 2011

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Bernard GIRAUD

- (1) cocher la case correspondante
- (2) Nom de l'assureur
- (3) Nom et adresse du formateur
- (4) Mettre 1,2,3,4 selon le document du vétérinaire de l'évaluation